



## Vague de répression dans le secteur textile au Bangladesh

Par [Olivier Petitjean](#)

Mondialisation.ca, 02 janvier 2017

[Observatoire des multinationales](#)

Région : [Asie](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#),  
[Transnationales](#)

Plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières travaillant dans les ateliers textiles de la banlieue de Dhaka ont été congédiés suite à un mouvement social pour réclamer une hausse de leurs salaires. Les multinationales européennes et nord-américaines qui s'approvisionnent au Bangladesh restent largement silencieuses.

Entre 1500 et 3500 ouvriers et ouvrières textiles bangladaïsi ont été renvoyés du jour au lendemain des ateliers où ils travaillaient, suite à une semaine de manifestations et de blocages d'usines dans le quartier d'Ashulia, dans la capitale Dhaka. Plusieurs dizaines d'entre eux feraient également l'objet de poursuites judiciaires pour vandalisme, tandis que des leaders syndicaux ont été arrêtés.

Les ouvriers et ouvrières avaient commencé le mouvement pour protester contre le licenciement abusif de 121 d'entre eux. Leur revendication centrale était une hausse du salaire de base, qui n'a pas augmenté depuis novembre 2013 malgré l'inflation. Le salaire minimum mensuel applicable au secteur est actuellement de 5300 taka (61 euros). Les syndicats demandent qu'il soit triplé. Le « salaire vital » - calculé sur la base des besoins de base d'une famille de quatre personnes - a été estimé à 260 euros mensuels pour le Bangladesh (lire notre enquête [Textile : les ouvrières asiatiques en lutte pour un salaire vital](#)).

Selon la presse internationale, les usines concernées sont des fournisseurs de Gap, Inditex (Zara) et H&M. Des listes de travailleurs et travailleuses licenciés ont été affichées à la porte des usines, tandis que des unités de la « police industrielle » créée par le gouvernement bangladaïsi pour contrôler le secteur textile étaient déployées dans le quartier d'Ashulia. Un journaliste a également été arrêté pour avoir propagé des « fausses nouvelles » visant à attiser le conflit social...

### Les donneurs d'ordre se taisent

Pour les autorités et les milieux d'affaires locaux, ces revendications salariales sont inacceptables dans un contexte où le secteur textile bangladaïsi, crucial pour l'économie nationale, doit faire face aux défis de la rénovation et de la sécurisation des usines dans le cadre des accords signés suite au drame du Rana Plaza. Ce qui explique peut-être qu'ils aient choisi la manière forte pour étouffer le mouvement social et éviter qu'il ne s'étende à d'autres zones. Le risque existe toujours également que les grandes marques de l'habillement se détournent progressivement du Bangladesh pour relocaliser leur production

dans des pays concurrents en Asie, voire en Éthiopie.

L'Alliance for Bangladesh Worker Safety (qui concerne principalement les firmes américaines comme Gap, qui n'ont pas souhaité s'engager dans l'Accord for Fire and Building Safety conclu par les donneurs d'ordre européens comme H&M, Inditex et Carrefour) a [publiquement condamné](#) la détention de leaders syndicaux. C'est la seule réaction connue à ce jour de la part des donneurs d'ordre européens ou nord-américains, dont les pratiques sont déterminantes quant à la situation sur le terrain.

**Olivier Petitjean**

—

Photo : Asian Development Bank CC

La source originale de cet article est [Observatoire des multinationales](#)  
Copyright © [Olivier Petitjean](#), [Observatoire des multinationales](#), 2017

---

Articles Par : [Olivier  
Petitjean](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)